

COMMUNE DE SAINT-THURIEN

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026 A 19 HEURES

Etaient présents : Anne Marie SEVENNEC, Alain BIDEAU, Valérie LE FLECHER, Magalie BOUDIAF, Alice ZITO, Jérôme LE CUNFF, Julie COUTARD et Julien BARGUILLE et Fanchon THUAUDET.

Absents excusés : Frédéric WUST (a donné pouvoir à Jérôme LE CUNFF), Frédéric BIORET (a donné pouvoir à Anne Marie SEVENNEC) et Pascal TANGUY (a donné pouvoir à Julien BARGUILLE).

Secrétaire de séance : Fanchon THUAUDET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le quorum étant atteint, le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

- 1°) Elections sénatoriales – Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants,
- 2°) Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs,
- 3°) Festival des Rias – convention de partenariat,
- 4°) Quart d'heure de libre expression.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 12 mai 2026.

Elections sénatoriales – Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants

Le conseil municipal a procédé à l'élection de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants qui seront appelés à voter pour les élections sénatoriales le 27 septembre 2026. La liste d'Anne Marie SEVENNEC composée ainsi que figurant ci-dessous a obtenu 12 voix représentant la totalité des voix des membres en exercice.

- Titulaires : Anne Marie SEVENNEC, Valérie LE DEZ, Frédéric WUST
- Suppléants : Alain BIDEAU, Julien BARGUILLE, Alice ZITO.

Délibération 20260501 : Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire indique à l'assemblée que, conformément à l'article 1650 du code général des impôts, il est institué une commission communale des impôts directs dans chaque commune. Dans les communes de moins de 2000 habitants, cette commission est composée de 7 membres : le maire, président, 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Ces commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la Commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. La commission intervient, pour l'essentiel, aux fins d'évaluation des valeurs locatives qui servent d'assiette aux impôts directs locaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, établit la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de la façon suivante :

Nom et prénom	Adresse	Date naissance
WUST Frédéric	6 Kerboudou ST-THURIEN	27/01/1980
TUGIRAS Luc	6 Le Roué ST-THURIEN	10/09/1981
CHARPENTIER Hélène	1 Ruzuliec ST-THURIEN	28/03/1983
DERRIEN, née HERVE Corinne	1 Stang-Neuzec ST-THURIEN	20/03/1970
BERTHELOT, née HERVE Annie	5 Rue de Querrien ST-THURIEN	18/04/1953
LE LU, née HERVE Hélène	2 Kérélin ST-THURIEN	13/09/1969
DERRIEN Margaux	4 Croshuel Huella ST-THURIEN	03/12/1997
PAUL, née PENVERN Sylvie	20 Rue de Querrien ST-THURIEN	12/11/1968
BOULANGER Lola	6 Le Roué ST-THURIEN	09/04/1988
LE PENUIZIC Emeline	21 ^E Rue de Quimperlé ST-THURIEN	25/03/1991

ZITO Alice	5 Route des Salles ST-THURIEN	15/02/1977
BOUDIAF, née HENRY Magalie	2 Quartier Isole ST-THURIEN	30/06/1972
NAOUR Louis François	5 Kergall ST-THURIEN	26/08/1950
PERROUD Robert	10 Rue de Querrien ST-THURIEN	29/01/1953
THIERRY Jérôme	5 Route des Salles ST-THURIEN	09/06/1986
LE PENUIZIC Bruno	21 Rue du Poulou ST-THURIEN	31/12/1961
KERAUDREN Cédric	21 Rue de Quimperlé ST-THURIEN	04/07/1981
TANGUY Pascal	16 Rue du Poulou ST-THURIEN	31/01/1959
DERRIEN Joël	5 Rostrennec ST-THURIEN	02/01/1948
BONRAISIN Davy	10 Kerboudou ST-THURIEN	14/07/1979
DAUPHIN Jean	1 Kérauffret ST-THURIEN	05/11/1968
LE CUNFF Jérôme	1 Ruzuliec ST-THURIEN	26/02/1982
LE FLECHER, née GUYCHARD Isabelle	3 Kerdiamant ST-THURIEN	14/07/1973
LE DEZ, née LE FLECHER Valérie	6 Kerbras ST-THURIEN	29/07/1972

Délibération 20260502 : Festival des Rias – convention de partenariat

Madame le Maire donne connaissance aux membres du conseil municipal de la convention de partenariat prévue à l'occasion du Festival des Rias qui sera présent sur la Commune de SAINT-THURIEN les 26 et 27 août 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise le Maire à signer la convention de partenariat relative au Festival des Rias 2026 et liant Quimperlé Communauté, le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public « Le Fourneau » et la Commune de SAINT-THURIEN,

Désigne Frédéric WUST en qualité d'élus référent pour l'ensemble du Festival et Anne Marie SEVENNEC en qualité d'élue référente pour la vie associative.

Remarques :

Le Maire indique que la réunion des associations pour la préparation du Festival des Rias aura lieu le 19 juin 2026 à 18 h.30 au club-house.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.20

Le Maire,
Anne Marie SEVENNEC.



La secrétaire de séance,
Fanchon THUAUDET.

